



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 décembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 décembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 décembre 2003

**Etude sur l'instauration de périmètres de protection sur la  
ressource principale de Niort (captage Vivier et Gachets)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Christabelle CHOLLET

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Jean-Louis EPPLIN

**Eau****Etude sur l'instauration de périmètres de protection sur la ressource principale de Niort (captage Vivier et Gachets)**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Il est rappelé à l'assemblée que, dans le cadre de la volonté de sécuriser l'alimentation en eau de la Ville de Niort, l'instauration de périmètres de protection sur la ressource principale de Niort (les captages du Vivier et des Gachets), est une obligation.

De nombreux travaux ont eu lieu les années passées en vue de présenter un dossier de demande officielle d'autorisation de prélèvement ainsi qu'un dossier préalable à déclaration d'utilité publique. Afin d'actualiser le précédent dossier et de compléter les préconisations de protection de la ressource en amont de Niort, il est nécessaire de réaliser une synthèse des éléments disponibles à ce jour ainsi qu'une étude hydrogéologique complémentaire pour permettre à l'hydrogéologue agréé de formuler des prescriptions définitives sur le sujet.

Cette synthèse fait l'objet d'une consultation d'entreprises spécialisées, le coût d'objectif est évalué à 45000,00 € HT. Cette étude peut être éligible à un financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre de ses programmes en cours suivant un taux allant de 20 à 50%.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- solliciter un financement auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'étude précitée,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document relatif à cette affaire,

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Nicole GRAVAT**